

Les Tulipes sauvages de Baulmes

Grâce à Pierre-Alain RAVUSSIN, que nous remercions vivement, la principale station de Tulipes sauvages (*Tulipa sylvestris* L.) de Baulmes est maintenant officiellement protégée!

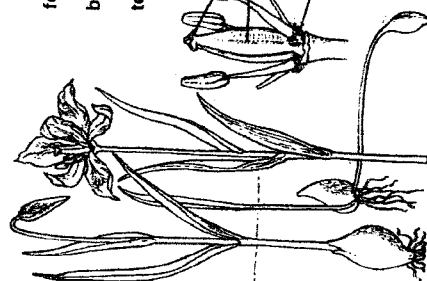
En effet, au cours d'une séance d'informations en mars 2008, en présence entre autres de Philippe Gmur, conservateur de la nature du canton de Vaud, d'un représentant de la commune de Baulmes (propriétaire du terrain) et du locataire actuel, une décision de convention de protection a été prise en accord avec les personnes et instances concernées. Cette convention, actuellement en vigueur, prévoit, pour une durée initiale de 5 ans et moyennant une modeste participation financière de l'Etat de Vaud, que le locataire s'engage à entourer la station d'une clôture et ne pas laisser pâturer la station et ses proches alentours jusqu'au 01.05 de chaque année, date à laquelle la floraison est terminée et que les feuilles ont régnéré les bulbes.

Située sous les noyers centenaires en face des Rapilles, cette station est probablement l'une des plus importantes et caractéristiques du canton de Vaud et peut-être aussi du Jura suisse avec, selon les années, entre 50 et 80 plantes fleuries. Elle mérite donc une protection efficace et durable, ce qui est heureusement chose faite. Quant aux autres plantes plus ou moins isolées et disséminées entre les Rapilles et la Baumaine, et surtout celles plus nombreuses présentes dans un verger à proximité de villas récemment construites, elles seront déplacées, probablement en lisière de forêt entre Baulmes et Six-Fontaines, avant une éventuelle destruction.

Mais en fait, comment reconnaît-on une Tulipe baptisée "sauvage" d'une Tulipe "cultivée" retournée à l'état "sauvage" :

Tulipa sylvestris L.

Tulipe sauvage



- feuilles étroitement lancéolées
- feuilles plus larges
- bouton penché avant l'écllosion
- bouton toujours droit
- tépales de diverses couleurs, pointus ou obtus
- stigmate plus large que l'ovaire
- stigmate plus large que l'ovaire
- étamines à filet velu à la base
- étamines à filet glabre
- bulbe avec stolons porteurs d'une bulbille
- bulbe sans stolons

Tulipa gesneriana L. aggr.

Tulipe des jardins, T. de Grengiols, T. de Didier



tépales : nom masculin provenant de la combinaison des mots pétales et sépales et désignant des pièces florales (corolle et calice) qui se ressemblent toutes entre elles par la forme et la couleur. L'ensemble des tépales forme le péricône.

Originaire de Grèce et de Sicile (Schinz et Keller), cette Tulipe est probablement arrivée dans les régions méditerranéennes à l'époque romaine, puis en Suisse certainement par le Sud, car signalée au XVIIIe siècle comme répandue à Salvan, Savièse et au Loetschental, puis aux environs de Berne et Lucerne et enfin au pied du Jura.

Autrefois régulièrement présentes dans les champs, prés, vignes et buissons d'une grande partie de la Suisse :

- 1852, Flore du Jura, Ch.-H. Godet : répandue dans tout le Jura, de Genève à Bâle, mais rare par place,
- 1898, Flore analytique de la Suisse, A. Gremli : par troupes mais fleurissant peu (manque à Schaffhouse, Appenzell, St-Gall, Glaris et Tessin),

les populations de Tulipes sauvages ont fortement diminué et même disparues ensuite de modification ou de destruction de ses biotopes. Elles se rencontrent maintenant principalement au pied du Jura et au centre du Plateau (Atlas de distribution Walten et Sutter, 1982).

Dans le Canton de Vaud également de nombreuses stations ont disparu pour les mêmes raisons, alors que D. Rapin (Guide du botaniste dans le canton de Vaud, 1842) citait la Tulipe sauvage à Morges, Lonay, Perroy, Coppet, Nyon, Baulmes et Eclépens et Th. Durand et H. Pittier (Catalogue de la flore vaudoise, 1882) la situait en plus à Lausanne, Orbe et Treyconvagne (abondante dans un pré à l'extrémité occidentale de Treyconvagnes, selon Ch.-H. Godet, 1869),

Trois autres espèces de Tulipes sont présentes en Valais :

- Tulipe méridionale (*T. sylv. ssp. australis*) : tépales extérieurs lavés de rouge (Törbel)
- Tulipe de Grengiols (*T. grengiolis*) : naturalisée dans les champs de seigle (Grengiols)
- Tulipe de Didier (*T. didieri*) : en voie de disparition (autrefois signalée à Sion)

Les Tulipes font partie de la famille des Liliacées (env. 270 genres et 4000 espèces), une famille dont les botanistes ont souvent proposé le démembrement sans avoir encore trouvé un accord satisfaisant. En effet, bien que leur structure florale soit assez uniforme, elles forment un ensemble extrêmement diversifié, comme on peut le constater dans notre propre environnement, de la modeste Tofieldie (une espèce des plus primitives) au spectaculaire *Lis martagon*.

ovaire	étamines	famille
supère	6	Liliacées
infère	6	Amaryllidacées
	3	Iridacées

Ovaire supère et 6 étamines (mais 4 chez le Malanthème et 8 chez la Parisette) sont 2 critères bien visibles chez les Liliacées.

Par contre et bien que faisant également partie de l'ordre des Liliacées, les Perce-neige, Nivéole, Narcisse (ovaire infère et 6 étamines) et les Iris, Crocus, Glaiéul (ovaire infère et 3 étamines) ne sont pas des Liliacées.

C'est une famille bien présente dans notre quotidien, tant du point de vue naturel (Scille, Muscari, Muguet, Vêrâtre, Dame-d'Onze-heures, Sceau-de-Salomon, Colchique, etc.) qu'ornemental (Tulipe, Jacinthe, Lis et même *Sanseveria* en appartement) ou encore culinaire (Ail, Oignon, Poireau, Asperges). Ces plantes sont des herbes vivaces à organes souterrains de réserve (bulbe, rhizome, racine charnue), alors que les *Aloe*, *Yucca* et *Dracaena* sont des formes ligneuses.

Le nom de *tulipe* provient d'une erreur d'interprétation de l'ambassadeur Auger Ghislain de Busbeck (1522-1592) qui croyait que les termes *tubend* et *tuliban* à l'origine du mot *tulipe*, désignaient cette fleur alors qu'il s'agissait du *turban*, coiffure portée en Turquie et en Perse.